



DESRIPTIF TYPE



(1) Chantier > 1 000 m² et "sans difficultés particulières" - Hors préparation de support et hors éco-contribution.

Tapis de propreté en textile tufté en rouleaux, en dalles 50x50 cm et en tapis bordés 4 côtés

Fourniture d'un tapis de propreté en textile tufté à velours coupé en rouleaux de 105, 155 et 205 cm de large, en dalles 50x50 cm et en tapis bordés 4 côtés 55x90, 90x155, 135x205 et 205 x 300 cm de type Coral® Classic

Son épaisseur totale de 9 mm et sa masse surfacique de 4 000 g/m² (4 100 g/m² pour les dalles) seront composés d'un velours coupé de fibres polyamide régénérées Econyl à 100%. Il sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le produit bénéficiera d'un classement Bfl-s1*.

Sa structure et ses fibres lui garantiront une efficacité remarquable avec une rétention jusqu'à 95 % des salissures pour 6 ml, particulièrement efficace pour l'absorption de l'humidité. Ses caractéristiques lui conféreront une grande résistance au trafic avec une classe d'usage 33 (commercial élevé).

Il assurera une efficacité au bruit de choc d'environ 29 dB et une absorption acoustique aw d'environ 0,25 (H)

Le choix se portera sur un minimum de 12 coloris chinés multicolores.

Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Coral classic
Épaisseur totale	9 mm
Hauteur des fibres	7 mm
Masse surfacique totale	4000 g/m² - 4100 g/m² (dalles)
Poids du velours	870 g/m²
Absorption acoustique	aw = 0,25 (H) environ
Réaction au feu	Bfl-s1*
Classification selon	Classe 33 - Commercial élevé

MODE DE POSE

Pose libre pour les formats tapis.

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (type 640 Eurostar special) suivant préconisation du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

Pose poissée : Mise en œuvre et type de colle (type 542 Eurofix Tack Plus) suivant préconisation du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du DTU 53.12.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Taux d'émission de TVOC < 1000 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH**.
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
- Envers 100 % PVC - technologie sans phtalate
- Fibres polyamide 100 % régénérées Econyl.

* Satisfait à la réglementation M3 - testé en pose collée

** Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.